

Politiques sociales en matière de genre?

René Levy, Université de Lausanne

1. Doing Gender: quelle place pour une approche institutionnelle?

L'étude intensive des rapports sociaux de sexe est récente face à l'histoire des sciences sociales. Malgré des précurseurs et surtout des précurseuses méritoires,¹ elle est l'enfant du renouveau et de la radicalisation des interrogations que le mouvement étudiant dit "de 68" a provoqués sur les plans politiques et scientifiques. Même si les sciences sociales se sont particulièrement vite ouvertes à la problématique de genre, le développement de cette préoccupation parmi toutes les autres ressemble à celui du nouveau mouvement féministe qui se constituait, dans la tourmente, contre une nouvelle gauche certes farouchement antiautoritaire, mais pas vraiment anti-patriarcale.

Prenant la seule sociologie à témoin, on constate que sur le plan conceptuel, pendant fort longtemps la question de genre était traitée surtout en termes de "*rôles sexuels*", impliquant des différences d'identités, de droits et d'obligations, d'image sociale - différences que le modèle fonctionnaliste de la famille réifiait doublement. D'abord en proposant une lecture irréaliste des attributions masculines et féminines dans la division traditionnelle du travail familial comme relevant d'orientations différentes et sexuellement spécifiques, "expressives" pour la femme, "instrumentales" pour l'homme - comme si, pour le dire avec Friedan (1963), laver la vaisselle ou changer les langes du petit dernier était plus expressif qu'inventer l'architecture d'un nouveau bâtiment ou organiser le parcours d'un livreur. Il les réifiait ensuite en leur fournissant une justification socio-téléologique, presque aussi inébranlable sur le plan idéologique que l'interprétation génétique ou, pour certains, religieuse, par le postulat que cette organisation familiale était particulièrement idoine à la société industrielle moderne avec ses exigences d'autonomie et de flexibilité. Pour ces sociologues comme pour nombre d'autres acteurs sociaux, la famille était un "pilier de la société" - non pas, faut-il préciser, une famille quelconque, mais cette famille-là: organisée selon le principe de la ségrégation sexuelle des domaines d'action et de

¹ Pour n'en citer que deux exemples, pensons à la sociologue américaine Betty Friedan qui a lancé son attaque bien argumentée contre le modèle fonctionnaliste de la famille en 1963, et à Iris von Roten (1958) qui, juriste et féministe, ne réclamait pas de statut scientifique à son pamphlet suisse impressionnant, mais qui n'en a néanmoins utilisé les "ficelles" disponibles dans les années 50.

compétence masculine et féminine, attribution sexuée de l'espace privé et de l'espace public. En fait de sexisme intellectuel (non seulement implicite), la sociologie, en tous cas son mainstream, dénoncé comme "male-stream" dans le monde anglo-saxon, a longtemps entériné par sa pratique cette séparation: les femmes étaient surtout traitées dans le cadre de la sociologie de la famille et inversement, la famille était largement abordée à travers les femmes et en tant que domaine féminin (Safilios-Rothschild 1969), alors que la stratification sociale était traitée en tant que domaine masculin où ni les femmes, ni la famille entraient de prime abord (Acker 1973, Delphy 1977).

Faisons un rapide aller-retour entre traditions sociologique et de politique sociale. Tout se passe comme si cette attribution inégalitaire de domaines séparés, ancrée dans la société et reproduite par la sociologie, trouvait son prolongement, traditionnellement "naturel", dans l'orientation de la politique sociale naissante au 19^e siècle. Une politique qui visait largement la classe ouvrière, sa stabilisation économique et sociale, entre autres par la responsabilité familiale, matérialisée par le principe du revenu masculin nourrissant toute la famille (Castel 1995). Ainsi, les femmes n'étaient pas tant les destinataires que les instruments de l'intervention socio-politique.

Si la critique féministe n'a bien entendu jamais nié l'existence de rôles sexuels enfermant ce genre de typification, elle s'est vite rendue compte que ce concept voile plus qu'il ne dévoile: en focalisant les différences, il tait toute la problématique des inégalités. On a donc essayé d'autres outils conceptuels pour rendre compte des rapports inégalitaires entre hommes et femmes (Hochschild 1973, Delphy 1970, Huber 1983, Mies & Shiva 1998, Walby 1990). S'agit-il d'une relation *minorité/majorité*? Mais c'est l'aspect de l'inégalité qui compte, non le rapport numérique, et ce n'est pas le nombre relatif d'une catégorie sociale qui détermine si elle privilégiée ou discriminée. S'agit-il d'un rapport de *classes*? Mais quel serait le rapport de production qui fonderait les classes sexuelles, et que faire des différences entre femmes *et* hommes appartenant à des couches sociales différentes? Est-ce que la notion de *castes* serait plus adéquate? Mais hormis le fait d'être déterminé par la naissance, donc une caractéristique attribuée, les ingrédients principaux des limites entre castes ne jouent pas pour le sexe puisqu'entre hommes et femmes, on partage régulièrement table et couche. L'ordre patriarcal ou plus généralement un ordre de *domination sexuelle* parallèle à la domination socio-économique semblait longtemps une idée particulièrement porteuse pour des analyses qui n'éclipseraient pas d'autres inégalités sociales au profit des inégalités sexuelles, et fournissait une orientation théorique plus macroscopique que les concepts plus conventionnels. Mais entre-temps, la radicalisation de la critique féministe au sein des sciences sociales a pris une autre direction, celle du constructivisme plus ou moins radical dont le maître mot est devenu, pour le moins

dans les aires anglo-saxonne et germanique et selon un titre devenu célèbre, le "*doing gender*" (la performance de genre, West & Zimmerman 1987).

Si cette perspective, préparée magistralement par l'ethnométhodologie américaine (notamment le fameux cas d'Agnès analysé par Garfinkel, 1967), permet de comprendre intimement la construction sociale, fragile et permanente, de l'identité et surtout de l'identifiabilité en tant que femme ou homme dans la vie quotidienne, elle nous ramène à un niveau microsocial, celui des interactions directes, et ne fournit guère de prise sur des structures et processus macrosociaux auquel s'intéresse forcément la politique sociale. Ou, formulé différemment: si la sociologie, féministe ou non, en arrivait à affirmer que le véritable noeud de la question de genre se situe au niveau de sa reproduction dans les interactions personnelles, quotidiennes, et leurs variations multiples,² on pourrait légitimement s'interroger sur le sens que peuvent avoir des tentatives d'influencer la situation sur un niveau d'organisation meso- ou macrosocial, par exemple à l'échelle d'une politique sociale nationale. On peut cependant penser qu'au lieu de rester figées comme visions opposées, ce genre d'approches très différentes pourraient utilement se féconder mutuellement.

La présente contribution vise à montrer à travers l'étude des parcours de vie et de leur sexuaction comment on peut arriver à étendre la problématique du "*doing gender*" au niveau institutionnel.

2. Le cas de la sexuaction des parcours de vie : standardisation ou individualisme accompli?

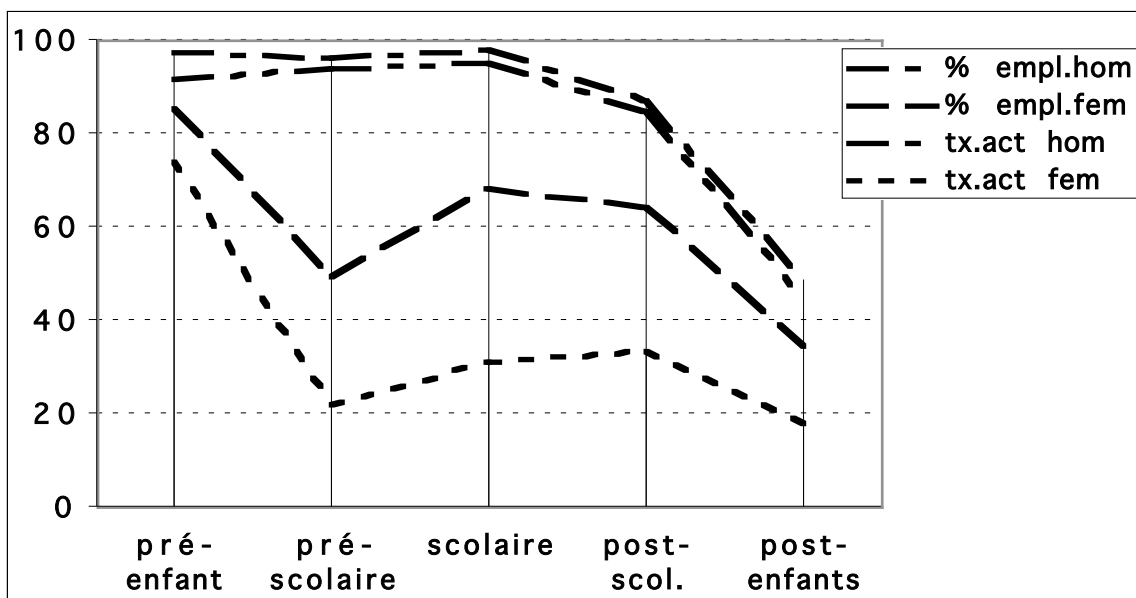
La sexuaction des parcours de vie n'est pas un fait communément admis. Des spécialistes éminents de l'étude des politiques sociales insistent sur la prépondérance d'un seul modèle ou rythme des parcours, organisé en trois phases successives que parcourent les membres des sociétés occidentales (p. ex. Kohli et al. 1991). Ces phases seraient essentiellement organisées autour de la phase intermédiaire qui constitue un pivot central: la vie au travail. Une première phase est organisée pour y préparer, celle de la formation, en fixant les ressources ("capital humain") qui influencent le positionnement professionnel et le revenu. La troisième phase lui succède et en dépend, celle de la retraite, du moins en ce qui concerne le degré d'aisance matérielle qu'elle permet. Cette succession de trois phases serait marquée, voire gérée par trois sphères institutionnelles fonctionnant "en série" d'un point de vue biographique: le système

² Si bien que certains se demandent si la simple appartenance à une catégorie sexuelle, réductrice face à ces variations situatives, est encore un terme analytique pertinent.

de formation, le marché du travail,³ et le système de retraite. Si cette vision analytique localise bien le niveau d'intervention possible de la politique, qu'elle soit par ailleurs sociale ou autre, elle demeure masculine car elle escamote l'insertion familiale qui reste le domaine attribué aux femmes comme nous le montre le graphique 1, et nous verrons qu'il ne s'agit là pas que d'un complément parallèle qui s'ajoute aux trois insertions successives, mais d'un facteur qui interagit fortement et inégalement avec elles.

Ce débat, loin d'être anodin, contient un enjeu majeur, sur les plans à la fois épistémologique et politique: la place et le fonctionnement de la famille dans son contexte sociétal et ses incidences sur la vie des partenaires. Il est vrai que l'emploi féminin n'a cessé d'augmenter et qu'une part importante de femmes poursuivent leur activité professionnelle non seulement au delà du mariage, mais aussi après la naissance d'enfants. Il est vrai qu'il y a des pays où les statistiques démographiques ne révèlent aucun fléchissement de l'emploi féminin dans les âges de la parenté active. Mais il en est d'autres où l'insertion professionnelle s'interrompt pendant cette période pour être éventuellement reprise plus tard, à des conditions le plus souvent moins bonnes, étant donné la perte de contact avec le métier durant plusieurs années, ou qu'il est réduit à un temps partiel à des conditions souvent peu enviables.

Graphique 1 Taux d'emploi et d'activité masculins et féminins selon les phases de la vie familiale (couples en Suisse, 1998)



Qui a raison, les défenseurs de la thèse d'une seule succession biographique prédominante et ceux qui parlent d'interconnexions sexuées qui nécessitent de distinguer

³ Si c'est une appellation suffisante pour évoquer tout ce que l'économie a d'organisé et de contraignant au delà des "lois du marché".

au moins deux parcours-type? Le graphique 1 montre la situation suisse avec les données de l'enquête sur la dynamique des couples (Kellerhals et al. 2002), datant de 1998.⁴ Il donne les taux d'emploi (proportion de personnes employées) et les taux d'activité moyens (en termes de % du plein-temps) des partenaires interrogés, en fonction des phases typiques de la vie familiale.

On constate que les phases de la vie familiale influencent très fortement l'insertion professionnelle féminine mais non celle des hommes. Les deux taux masculins ne se distinguent guère et évoluent en parallèle, ce qui exprime la très large prépondérance du modèle "normal" de travail à plein temps tout au long de la "vie active". La réduction dans les deux dernières phases est due à la retraite, dans de rares cas à des problèmes de santé. Les taux féminins se comportent très différemment. Partant d'un niveau presque aussi élevé que chez les hommes dans les couples en phase pré-enfant, ils chutent fortement dans la phase suivante, le taux d'activité davantage encore que le taux d'emploi. A peu près la moitié des femmes quittent leur emploi à l'arrivée du premier enfant, et les autres sont très rares à ne pas réduire leur taux d'activité. Le retour à la vie professionnelle se fait modestement, sur les deux plans, sans atteindre le niveau de la première phase. C'est sans doute à cette différence entre les parcours professionnels masculins et féminins - continuité des premiers, interruptions et rétrogradations des seconds - qu'est due une différence en termes d'inégalités: les parcours masculins tendent à être stables ou ascendants alors que les parcours féminins tendent à être stables ou descendants (Levy et al. 1997).

Force est donc de constater qu'il y a bel et bien, dans la grande majorité des cas, deux trajectoires-type, une masculine et une féminine, que les parcours de vie sont donc clairement sexués.⁵ D'un point de vue plus théorique cela signifie que les parcours ne sauraient être définis uniquement en termes d'une succession "linéaire" de phases, que le parallélisme de plusieurs insertions simultanées en est un ingrédient indissociable, avec des conséquences très inégales pour les deux sexes. La vie en couple tisse un lien de complémentarité structurelle entre deux trajectoires qui ne peuvent dès

⁴ Recherche réalisée dans le cadre du Programme prioritaire "Demain la Suisse" (FNRS no. 5004-47772-1). On a exclu du graphique les couples sans enfants. Ils représentent 6% de l'échantillon et sont identifiés par le fait de ne pas avoir d'enfant et de compter une femme de 37 ans ou plus (aucun de ces couples, contrairement aux couples préenfants où la femme est plus jeune, ne déclare avoir un projet d'enfants).

⁵ On pourrait objecter à la formulation générale de cette affirmation que tout le monde ne vit pas en couple. Si c'est une évidence statistique dans une perspective statique, la perspective longitudinale des parcours montre que moins de dix pour-cent de la actuelle population ne se sont jamais mariés (le taux conjoncturel de nuptialité est inférieur puisque la tendance intergénérationnelle est à la diminution, il se situe autour de 80% - Calot et al. 1998); il est bien sûr possible qu'une proportion non négligeable quitte le parcours familial par séparation ou divorce au lieu de parcourir toutes les phases, mais le phénomène des remariages fait également partie du tableau. Nos données laissent à penser que malgré les taux statistiques souvent cités pour accréditer des diagnostics de déclin de la famille, non seulement la famille nucléaire, mais aussi son organisation relativement traditionnelle demeurent très importantes, sinon majoritaires.

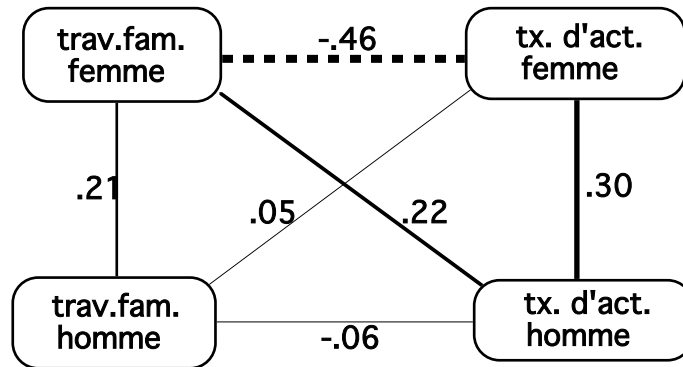
lors être pleinement comprises en termes individuels seulement. Si le modèle familial traditionnel avec sa ségrégation structurelle entre domaines privé et public est devenu minoritaire,⁶ une version pour ainsi-dire modernisée de ce traditionalisme persiste très largement. C'est ce que nous appelons le principe du *statut-maître*, selon lequel la complémentarité femme/ famille et homme/ profession continue d'exister, mais sur un mode plus flexible qu'au milieu du 20e siècle (Krüger & Levy 2001). Pour la femme, la famille est le champ d'insertion dominant, sa participation à d'autres champs, notamment au champ professionnel, se développe dans la mesure où les exigences de la vie familiale le permettent. Inversement, pour l'homme, la vie professionnelle est le champ dominant, sa participation à d'autres champs, notamment au champ familial, se développe dans la mesure où les exigences professionnelles le permettent. Une asymétrie fondamentale s'infiltré dans cette complémentarité à l'apparence symétrique: le principe du plein emploi pour l'homme maintient les exigences professionnelles, et avec elles les disponibilités extra-professionnelles, à un niveau stable au cours de la vie, alors que les phases de la vie familiale font assez fortement varier les exigences de la vie familiale et les disponibilités qu'elles laissent pour autre chose. Or tout montre que c'est uniquement du côté des femmes que cette variabilité biographique des charges familiales est prise en charge aux dépens de l'insertion professionnelle, c'est uniquement de leur côté qu'il y a une allocation du temps de travail disponible selon la logique d'un jeu à somme nulle, comme le montre le graphique 2.⁷

On peut radicaliser le constat: si les trajectoires professionnelles des hommes se maintiennent si constantes et peuvent de ce fait être plus facilement ascendantes, c'est bien grâce à la prise en charge du travail familial par les femmes, ceci aux dépens de leurs propres parcours professionnels. Il ne s'agit donc pas d'une simple différence, mais d'un lien dialectique instauré par la vie familiale selon la logique des statuts-maître.

⁶ Selon nos résultats, 23% des couples correspondent assez strictement à ce modèle, 23% autres s'en rapprochent, alors qu'environ 36% sont organisés de manière relativement égalitaire, les autres se situent entre-deux (Kellerhals et al. 2002).

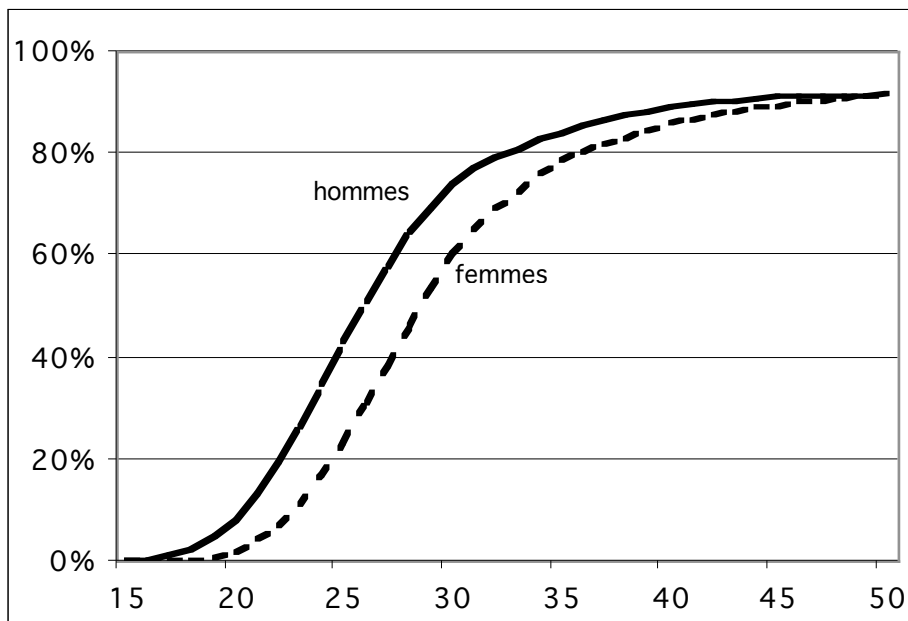
⁷ Les deux corrélations impliquant le taux d'activité masculin ne sont pas très intéressantes parce que la prépondérance du plein emploi a pour conséquence qu'ils comparent avant tout des employés à plein temps avec des retraités. Pour les femmes, les taux d'activité varient plus largement.

Graphique 2 Intercorrélations entre heures de travail familial et taux d'activité professionnelle masculins et féminins (gammas)

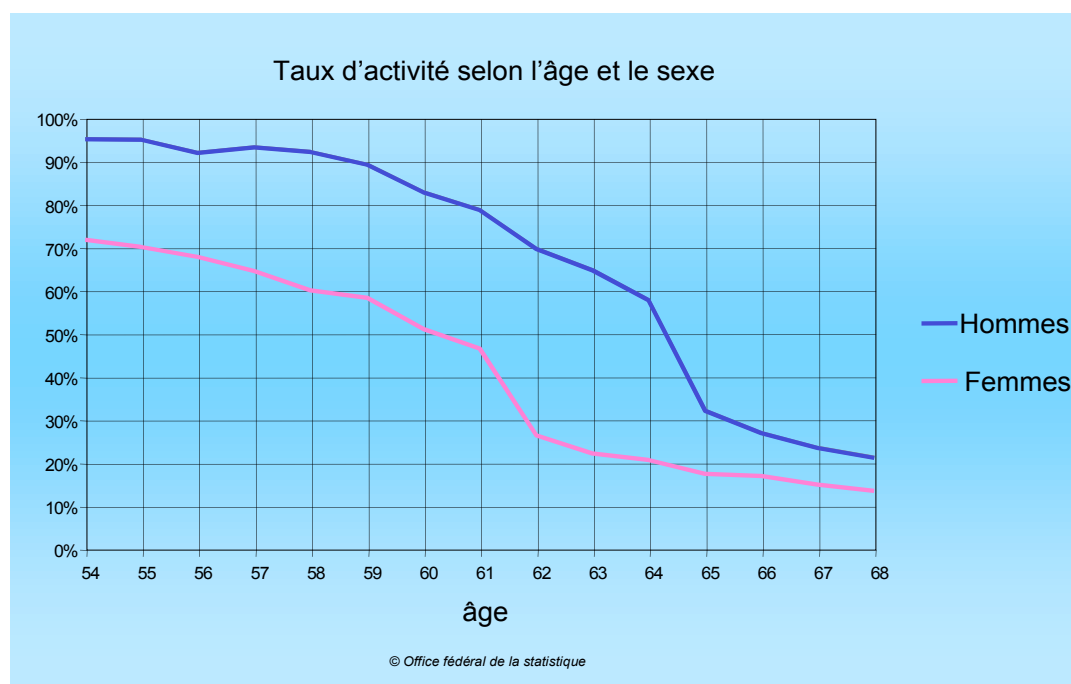


On a parlé de parcours-type. Ce terme implique non seulement une sexuation clairement identifiable, mais encore des modèles de parcours fortement typés, standardisés. Le degré de standardisation des parcours et son évolution est un autre sujet à controverse. Certains indices confortent l'idée d'une destandardisation progressive, d'autres celle du maintien, voire du renforcement de la standardisation. Aussi longtemps que ces indices ne concernent pas le même élément des parcours, il n'y a nullement contradiction mais simplement évolution non cohérente à tous égards. Ainsi, l'âge au mariage tend à augmenter, mais reste relativement resserré dans une fourchette qui évolue peu (graphique 3).

Graphique 3 Taux d'hommes et de femmes célibataires selon l'âge (RP 1990)



Graphique 4 Taux d'emploi masculins et féminins selon l'âge (ESPA 1998)



Ainsi, à l'opposé, l'âge de la retraite effective n'est plus aussi fortement marqué que dans les années 70 ou 80 par le seuil officiel: le taux d'emploi des femmes ne tombe plus guère que de 20% à l'âge de 62 ans, alors qu'il commence sa diminution bien avant et continue de descendre; idem pour les hommes où la diminution à l'âge officiel est de 30% (graphique 4). Sans graphique supplémentaire, on peut constater avec Sauvain-Dugerdil et al. (1998) que la Suisse se distingue " par une plus forte concentration des naissances qui se situent majoritairement entre 25 et 30 ans "; le retardement de la maternité s'associe à un resserrement de la fécondité en termes d'âge.

Ces quelques exemples simples montrent des cas de figure différents: une transition biographique peut se déplacer sur l'axe de l'âge, elle peut être relativement bien "enchâssée" dans une fourchette d'âge stable, son incidence peut se "diluer". Le passage qu'elle représente peut devenir plus ou moins obligé - on l'a vu, celui du mariage ne semble pas vraiment avoir perdu de sa généralité, par contre, il n'instaure plus autant qu'auparavant une situation dont la durée biographique est garantie à long terme.

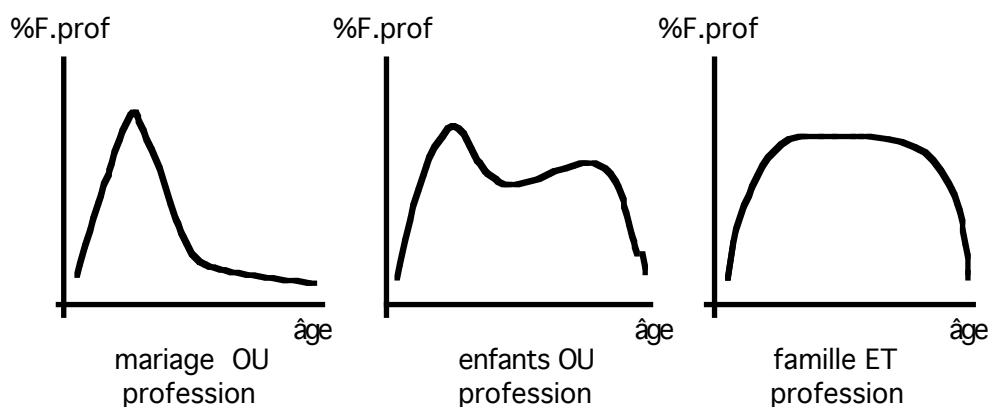
Au delà de la question somme toute peu fondamentale et probablement réductrice de savoir dans quelle mesure les parcours sont en train de se diversifier ou de se standardiser, ces résultats et considérations mettent l'accent sur un phénomène déjà évoqué, mais en général trop peu pris au sérieux: les parcours de vie sont socialement organisés, institutionnalisés de multiples manières et ne résultent pas avant

tout de choix et d'aléas purement individuels. Ce fait s'impose plus clairement dans la comparaison internationale, vers laquelle nous faisons une brève digression.

3. Modèles de parcours entre champs familial et professionnel

Nous avons vu qu'en Suisse, après la formation, le taux d'emploi des femmes est très élevé, qu'il chute fortement à la naissance du premier enfant, et qu'il remonte ensuite sans atteindre son niveau précédent. Nous ne disposons pas de données comparatives sur la base des phases de la vie familiale, mais grâce à une étude démographique, nous connaissons pour les douze pays de l'Union européenne les relations entre les taux d'emplois féminins et l'âge (Maruani 1993). De ces analyses se dégagent assez clairement 3 modèles qui sont schématisés dans le graphique 5. Chacun de ces modèles parle d'une autre relation entre l'engagement professionnel et familial pour les femmes: incompatibilité entre profession et mariage pour le premier (Grèce, Portugal, Italie, Belgique), incompatibilité entre profession et maternité pour le deuxième (Allemagne fédérale, Pays Bas, Royaume Uni), et compatibilité entre vie professionnelle et familiale pour le troisième (Danemark, France, ancienne RDA). Il s'agit bien entendu d'un raccourci qui ne doit pas faire oublier des différences plus fines, mais ces trois tendances sont facilement identifiables et mises en avant par l'auteure. Nos données situent la Suisse dans le deuxième cas de figure.

Graphique 5 Taux d'emploi féminins, 3 modèles européens



On constate donc à la fois une diversité internationale et un regroupement des pays. On pourrait être tenté d'interpréter ces différences comme émanant de cultures familiales et sexuelles différentes, et ce type de facteur ne peut être exclu a priori. Mais les regroupements obtenus n'indiquent pas une homogénéité culturelle frappante, en tous cas pas selon des stéréotypes culturels courants (confession dominante, cultures linguistiques etc.). Une autre piste, plus intéressante dans le présent contexte, est

celle qui s'intéresse aux structures et logiques institutionnelles propres aux différents pays, aspects institutionnels qui peuvent très bien à leur tour exprimer des sensibilités culturelles spécifiques, mais pour ainsi-dire "pondérées" par les rapports de pouvoir qui président à l'élaboration historique de telles institutions. C'est à cela qu'est consacrée la dernière étape de notre périple.

4. Premières pistes comparatives

Depuis les travaux de Esping-Andersen (1990, 1999), l'analyse comparée des régimes de politique sociale est devenue un secteur de recherche en plein essor, fort intéressant. Cependant, là aussi, les aspects de politique sociale considérés restent relativement conventionnels, c'est à dire principalement orientés sur les grandes questions telles que le chômage, la vieillesse, la santé, en général. On omet alors de considérer les rapports sociaux de sexe, leur manière de moduler les réalités vécues par les ayants-droit ou ceux qui sont exclus, voire de constituer des problèmes spécifiques que les politiques sociales pourraient traiter. Un reproche souvent formulé nous est déjà familier: l'analyse de ces politiques prend trop souvent à sa charge les définitions de la réalité et des problèmes propres aux politiques étudiées, parfois explicitement, souvent aussi en tant que présupposés tacites, notamment la supposition que la population organise sa vie privée généralement sous forme de couples hétérosexuels et que les enfants vivent en général dans des familles dont un membre adulte est relativement disponible pour s'occuper de la production quotidienne de la vie du groupe familial (p. ex. Orloff 2001). La question se pose de savoir si les types de régime identifiés par exemple par Esping-Andersen gardent leur consistance si on inclut explicitement le traitement des différents problèmes de genre. Récemment, des travaux apparaissent qui tiennent plus explicitement compte de cet aspect des régimes de politique sociale (Pfau-Effinger 1996, Korpi 2000, Boje 2000). Prenons les résultats de Korpi pour illustrer la contribution de ces recherches à notre interrogation.

A travers l'analyse d'une série d'indicateurs sommatifs qui, faute d'espace, ne peut être traitée ici - et en réponse à la critique de la "gender blindness" qui lui était aussi bien adressée qu'à d'autres auteurs en voie de devenir classiques dans ce domaine - Korpi compare 18 pays de l'OCDE en termes de politiques en matière de genre. Il identifie trois régimes principaux qui, tout en étant construits différemment, regroupent les pays, à une exception près, de la même manière que les types de Esping-Andersen:

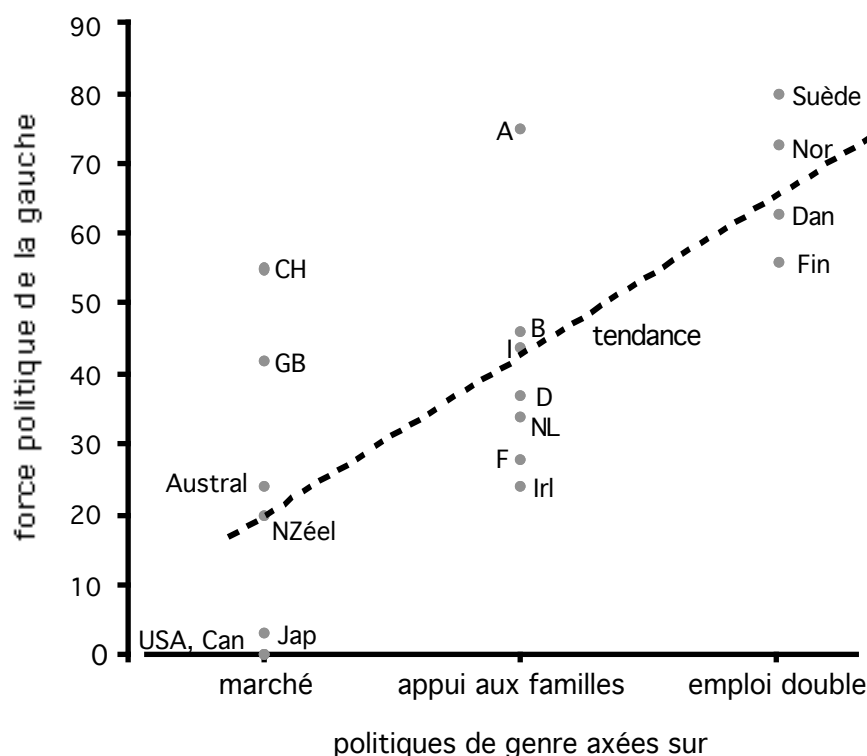
1. Un régime libéral ou de marché (market oriented), axé sur l'effort individuel, sur la régulation par le marché et sur la non-intervention de l'Etat. En font partie 7 des 18 pays étudiés: Canada, USA, Grande-Bretagne, Japon, Nouvelle Zélande, Australie - et la Suisse. Les conditions des familles dépendent très fortement de leur pouvoir d'achat. Ce type de régime est associé à de grandes inégalités entre hommes et femmes.
2. Un régime d'appui aux familles (general family support), axé sur l'appui aux familles, appui qui passe notamment par la protection de la maternité. Il inclut sept pays: Allemagne, France, Belgique, Italie, Autriche, Irlande, Pays Bas. Les inégalités entre hommes et femmes y sont moyennes selon les mesures utilisées.
3. Un régime favorisant l'emploi double des partenaires (dual earner), axé sur l'égalité des sexes, surtout moyennant des mesures de soutien aux familles en évitant toute spécialisation sexuelle. En font partie les quatre restants des 18 pays comparés: Norvège, Danemark, Finlande, Suède. Ce type de régime connaît de plus faibles inégalités entre hommes et femmes.⁸

Korpi s'intéresse à la naissance historique de ces trois types et trouve une association forte avec la configuration de partis politiques durant une partie importante du passé récent des pays en question.

La comparaison (graphique 6) fait ressortir une tendance assez nette: plus le poids politique de la gauche dans un pays est traditionnellement important, et plus les politiques sociales - surtout concernant la vie familiale - intègrent explicitement l'objectif de l'égalité entre homme et femme; inversement, plus l'orientation politique prédominante est à droite, plus la gestion de la société est individualiste et favorise l'accroissement des inégalités hommes/femmes. La dimension gauche/droite s'avère d'ailleurs insuffisant pour saisir les courants politiques majeurs qui sous-tendent ces orientations de politique sociale: les régimes "familistes" correspondent surtout à des sociétés historiquement marquées par des partis confessionnels importants (peu importe qu'ils soient protestants ou catholiques).

⁸ On pourrait considérer qu'une politique d'égalité des sexes par rapport au marché de l'emploi vise unilatéralement l'économie ou pour le moins l'insertion professionnelle, aux dépens de l'insertion familiale. En réalité, c'est plutôt le contraire dans la majorité des pays, comme le montre l'analyse déjà citée de Maruani. En outre, en comparaison européenne, on constate une corrélation positive entre insertion professionnelle féminine et fécondité (Leridon 1999).

Graphique 6 Types de régimes de politique sociale et force politique de la gauche (18 pays occidentaux)⁹



Pour recentrer notre intérêt sur la Suisse, notons qu'elle décadre dans les données de Korpi: si son appartenance au régime libéral ne fait guère de doute, la gauche n'a certainement pas le poids historique qui lui est attribué. Si l'indicateur politique était correct et le pattern global fort, la Suisse devrait se situer dans le groupe des pays sociaux-démocrates et être dotée d'une politique franchement orientée vers l'égalité des sexes. L'écart est à l'évidence dû à une particularité qui distingue la Suisse de la majorité des autres pays comparés: la pérennité d'une "grande coalition" incluant la gauche social-démocrate au gouvernement. Or Korpi mesure la force de trois courants politiques - confessionnel, centriste-conservateur et gauche - par un indice qui combine la proportion de sièges gouvernementaux tenus par un courant donné et la durée de sa présence au gouvernement (période de 1946 à 1985) sans tenir compte de sa position minoritaire ou majoritaire, ce qui explique la surestimation de la force de la gauche en Suisse (la situation est probablement semblable pour l'Autriche).

Au vu de cette considération méthodologique, l'association démontrée par Korpi n'en devient que plus prégnante: ses analyses confirment un lien fort entre, en

⁹ Les données sont tirées de la publication de Korpi qui ne les présente cependant pas de cette façon.

amont, la force relative des orientations politiques, au milieu, les régimes de politique sociale (ou autre) en matière de genre, et en aval, l'égalité ou l'inégalité effective entre femmes et hommes dans un pays. L'ordre sexuel dans les sociétés modernes repose donc sur une base institutionnelle bien identifiable, même si elle est souvent tout sauf homogène. Les conditions pratiques de la vie familiale (congé parental, appuis financiers, protection de l'emploi des parents en congé complet ou partiel, profil des formes atypiques de travail en termes de sécurité sociale, de promotion, institutions de soutien à la gestion de la vie familiale et leur accessibilité etc.) sont en effet gérées par une multitude d'institutions, directement, mais aussi indirectement, par effet secondaire.¹⁰ Par institutionnalisation indirecte, il faut ici entendre des fonctionnements qui reposent sur des "suppositions de normalité" et qui constituent de facto une incitation à se conformer à cette normalité dans la mesure où des personnes ayant fait d'autres choix se voient confrontées à des difficultés pratiques supplémentaires. C'est l'ensemble des régulations institutionnelles ayant des incidences sur les rapports sociaux de sexe qui constitue le régime de genre d'une société, régime qui peut varier fortement entre des pays par ailleurs semblables.

Tout cela impose le constat que le "doing gender" ne se limite nullement au niveau d'interactions directes entre acteurs individuels. Il se fait également par la structure institutionnelle de la société. La reproduction des différences de genre par la structure institutionnelle - car dans les sociétés contemporaines il s'agit bien plus de reproduction que de construction première - se fait de manière complexe, souvent indirecte, et multiple. Cette institutionnalisation indirecte, par effet secondaire de fonctionnements visant d'autres objectifs, est un phénomène peu thématiqué, peut-être particulièrement important dans le domaine de genre, notamment par le biais des suppositions de normalité déjà mentionnées qui sous-tendent par exemple des rythmes sociaux peu coordonnés et de ce fait fort contraignants pour l'organisation de la vie quotidienne (Mückenberger 2000). Tout cela fait qu'il s'agit d'un phénomène difficile à identifier, mais d'autant plus efficace. Etant donné l'importance pratique du cadre institutionnel, cette composante plus "occulte" du *doing gender* est sans doute plus lourde en conséquences - et donc plus digne d'intérêt politique - que la composante micro-sociale.

¹⁰ Il importe d'ailleurs de noter que la compréhension de la situation de genre impose d'élargir l'analyse au delà de ce qui est communément considéré sous l'étiquette de politiques sociales - autre conséquence épistémologique non innocente de la prise en compte systématique de la problématique de genre.

5. Bibliographie

- Boje, Thomas & Anna-Lena Almqvist, Citizenship, Family Policy, and Women's Pattern of Employment. In : Thomas P. Boje and Arnlaug Leira (eds.), *Gender, Welfare State and the Market*, Routledge, London 2000.
- Castel, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard, Paris 1995.
- Delphy, Christine, *L'ennemi principal. Economie politique du patriarcat*. Maspéro, Paris 1970.
- Delphy, Christine, Les femmes dans les études de stratification. In: Andrée Michel, *Femmes, sexisme et société*. PUF, Paris 1977, 25-38.
- Esping-Andersen, Gøsta, *Social Foundations of Postindustrial Economics*. Oxford University Press, New York 1999.
- Esping-Andersen, Gøsta, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Polity Press, Cambridge 1990.
- Friedan, Betty, *The feminine mystique*. Norton, New York 1963 (français: *La Femme mystifiée*, Denoël-Gonthier, Paris 1964).
- Fux, Beat & A. Doris Baumgartner, Familialer Wandel am Beispiel von Partnerschafts- und Erwerbsverläufen. *Die Praxis des Familienrechts* 2001, 2(3), 440-457.
- Garfinkel, Harold, *Studies in Ethnomethodology*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs 1967.
- Hochschild, Arlie Russell, A Review of Sex Role Research. *American Journal of Sociology* 1973, 78 (4) 1011-1029.
- Huber, Joan, *Sex Stratification: Children, Housework, and Jobs*. Academic Press, New York 1983.
- Kellerhals, Jean, René Levy, Eric Widmer, Raphaël Hammer & Michèle Ernst, *Cohésion, régulation et conflicts dans les familles contemporaines*. Seismo, Zurich 2002 (en préparation).

- Kohli, Martin, Martin Rein, Anne-Marie Guillemard & Herman van Gunsteren (eds.), *Time for Retirement. Comparative Studies of Early Exit from the Labor Force*. Cambridge University Press, Cambridge 1991.
- Korpi, Walter, *Faces of Inequality: Gender, Class, and Patterns of Inequalities in Different Types of Welfare States*. *Social Politics* 2000, 127-191.
- Leridon, Henri, *Les nouveaux modes de planification de la famille en Europe*. In : Dirk van de Kaa, Henri Leridon, Giuseppe Gesano & Marek Okolski (dir.), *European Populations. Unity in Diversity*. Kluwer, Dordrecht 1999, 51-76.
- Levy, René, Dominique Joye, Olivier Guie & Vincent Kaufmann, *Tous égaux? De la stratification aux représentations*. Seismo, Zurich 1997.
- Mies, Maria & Vandana Shiva, *Ecoféminisme*. L'Harmattan, Paris 1998.
- Mückenberger, Ulrich (Hrsg.), *Zeiten der Stadt. Reflexionen und Materialien zu einem gesellschaftlichen Gestaltungsfeld*. Temmen, Bremen 2000.
- Calot, Gérard et al., *Deux siècles d'histoire démographique suisse. Album graphique de la période 1860-2050*. Office fédéral de la statistique, Bern 1998.
- Orloff, Ann Shona, "Social Foundations of Postindustrial Economics" (révision), *American Journal of Sociology* 2001, 106(4), 1178-1181.
- Pfau-Effinger, Birgit, *Kultur und Frauenerwerbstätigkeit im europäischen Vergleich. Theorie und Empirie des internationalen Vergleichs*. Leske+Budrich, Leverkusen 2000.
- Pfau-Effinger, Birgit, *Analyse internationaler Differenzen in der Erwerbsbeteiligung von Frauen. Theoretischer Rahmen und empirische Ergebnisse*. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 1996, 48 (3), 462-492.
- Safilios-Rothschild, Constantina, *Family Sociology or Wives' Family Sociology? A Cross-Cultural Examination of Decision-Making*. *Journal of Marriage and the Family* 1969, 31 (2), 290-301.
- Sauvain-Dugerdil, Claudine, Jean-Marie Le Goff, Josette Coenen-Huther, Clémentine Rossier & Laurence Charton, *Parentalité et parcours de vie. Analyse des données du microrecensement famille. Rapport d'analyse*, Laboratoire de démographie économique et sociale, Université de Genève 1998.
- von Roten, Iris, *Frauen im Laufgitter*. Hallwag, Bern 1958.

Walby, Sylvia, *Theorizing Patriarchy*. Blackwell, Oxford 1990.

West, Candace & Don H. Zimmermann, *Doing Gender*. *Gender and Society* 1987, 2 (1), 125-151.